



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1587

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/02/2017  
3 840

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROMANS

Siret : 408 454 197 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 23782 D

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144678258

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144678258

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/12/2023

Raison sociale : BUEY CLIMATIQUE

7 AVENUE DE LA FEUILLADE  
ZA DU MEYROL  
26200 MONTELIMAR

Téléphone : 04 75 92 06 50

Portable : 06 03 85 99 00

Fax :

Site Internet : www.buey-climatique.com

E-mail : contact@buey-climatique.com

Responsabilité légale :

DUMOURIER LAURENT PRÉSIDENT / MONNIER CLEMENT JEAN-LUC  
DIRECTRICE GENERALE / SABATIER GUILLAUME DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	08/02/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	13/04/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.